



Union Régionale Vie et Nature

Affiliée à France Nature Environnement



Introduction

Tout d'abord nous vous remercions de participer à cette action portée par l'URVN. Elle se veut ambitieuse et elle ne pourra exister que par votre engagement à nos côtés.

Le baromètre est avant tout un questionnaire, autour duquel tous les citoyens sont conviés à s'intéresser au développement durable dans leur commune et ses environs (Communautés de communes, Pays, Département).

Le baromètre : un outil à usages multiples

- les questions simples et les exemples concrets du baromètre en font un outil de sensibilisation et de formation au développement durable à destination des élus, des agents territoriaux, des représentants associatifs et des citoyens ;

- la méthode utilisée pour remplir le Baromètre permet d'établir un dialogue entre les élus, les agents municipaux, les associations et les citoyens. Le Baromètre est une excellente occasion d'inviter à la mise en place d'une démocratie participative ;

- les données fournies par le Baromètre sont autant d'indications sur les efforts à accomplir et les pistes possibles pour progresser vers le développement durable ;

- le Baromètre est un outil de préparation à l'élaboration d'un plan d'action en faveur du développement durable, communément appelé Agenda 21.

Cependant son utilisation ne se limite pas à cet usage.

D'autres temps forts pour l'organisation de la vie communale (Plan Local d'Urbanisme, Enquête d'utilité publique...) et projets divers sont autant d'opportunités de faire entrer le développement durable sur le territoire communal.

L'objectif de ce guide est de préciser l'utilisation du questionnaire pour la campagne du Baromètre 2010-2015.

Les étapes du baromètre

1. Prendre connaissance de l'ensemble des questions
2. Informer les élus et les associations locales de votre volonté de remplir le baromètre sur la commune
3. Organiser un moment d'information sur le développement durable
4. Organiser la rencontre élus-association pour remplir le questionnaire
5. Remplir le questionnaire
6. Conclure la rencontre et retourner les réponses à Cohérence
7. Et après ...

1. Prendre connaissance de l'ensemble des questions

Nous vous conseillons de lire tranquillement le guide d'utilisation et le questionnaire avec la grille des réponses.

Ils sont téléchargeables sur le site du Baromètre : www.barometredudeveloppementdurable.org

Cette lecture est indispensable pour s'imprégner du sens de la démarche.

2. Informer les élus et les associations locales

Si vous êtes intéressé, contactez l'URVN pour que nous adressions une lettre qui pourra être co-signée par votre association à la ou les communes de votre territoire d'action. Informer les élus et les associations locales de votre volonté de remplir le baromètre sur la commune.

3. Organiser un moment d'information sur le développement durable

Le concept de développement durable n'étant pas maîtrisé par tous, avant de répondre au questionnaire il peut être souhaitable d'organiser une séance d'information sur le sujet. L'URVN peut vous aider à organiser cette séance d'information.

4. Organiser une rencontre élus-association

Organiser la rencontre élus-association pour remplir le questionnaire conjointement.

4.1 Quand remplir le questionnaire ?

Dès que vous obtenez un rendez vous. L'objectif est de récolter au moins une centaine de questionnaires remplis d'ici fin 2010 pour établir une cartographie inter-active des communes de la région sur le site : www.barometredudeveloppementdurable.org

4.2 Comment organiser les rencontres?

Introduction

- Renseigner le questionnaire pour en assurer la publication par URVN peut se faire avec des organisations sensiblement différentes suivant les communes.

- La méthode classique consiste en un entretien entre le maire accompagné d'élus de la commune et des représentants associatifs de la commune. Il n'est nul besoin que les uns et les autres soient des spécialistes du développement durable, le baromètre se veut accessible au plus grand nombre.

- Il est également possible de remplir le questionnaire en réunion(s) publique(s), sous réserve d'une bonne préparation. Il en faudra alors plusieurs, probablement une par thème...

- Toutes les configurations sont possibles et laissées libres à l'imagination des élus et des associations.

Diversité des participants

- Pour la validité des réponses fournies à URVN le questionnaire doit au minimum être rempli en réunion et visé par le maire ou son représentant ainsi qu'un, ou si possible, deux représentants associatifs (de une ou deux associations). La participation des agents territoriaux est conseillée.

Durée

- Le remplissage du questionnaire nécessite un créneau de 2 heures.

- N'hésitez pas à organiser plusieurs rencontres, la qualité des réponses n'en sera que meilleure.

Si vous êtes une association:

- Nous conseillons de prendre ce rendez-vous par téléphone. Cependant un courrier type est disponible sur demande et co-signé par URVN et votre association.

- Il est indispensable de bien préciser au maire ou à son représentant qui sera présent lors de l'entretien: les personnes et les associations.

- Si les relations entre votre association et la mairie sont tendues, il est souhaitable de permettre à d'autres associations du territoire de solliciter le rendez-vous. Le cas échéant l'URVN peut servir d'accompagnateur pour faciliter l'entretien.

Si vous êtes un élu:

Le développement durable impose une réelle implication des citoyens avec les élus dans une démarche de co-construction (un des objectifs du Baromètre est de développer la démocratie participative).

- Le questionnaire doit donc impérativement être rempli avec la participation d'une ou de plusieurs associations locales.

- Si aucune association locale n'a sollicité les élus pour remplir le questionnaire, il appartient aux élus de rechercher le ou les partenaires locaux pour remplir le questionnaire. Si aucune solution n'est trouvée au niveau de la commune, il est possible d'en rechercher une sur le territoire inter-communal ou le Pays.

L'idéal bien sûr est de informer/former des associations locales au développement durable.

- Lorsqu'une commune remplit seule le questionnaire il en sera fait mention sur le site de publications des résultats.

5. Remplir le questionnaire

Le Baromètre du Développement Durable en PACA est une occasion privilégiée d'échange entre les associations et les élus. La cordialité et la convivialité s'imposent pendant ces contacts.

Au début de l'entretien

- Reporter soigneusement toutes les informations demandées concernant la commune, la ou les associations présentes et les noms et fonctions des participants.

- Ces informations sont indispensables à la validité du document et pour le traitement des réponses (nom, nombre d'habitants, superficie...etc).

- La grille des réponses doit être remplie et signée en trois exemplaires à destination de la commune, l'association locale et l'URVN.

- L'utilisation du document électronique est possible, sa validité est conditionnée par l'existence du document papier.

Avant d'entamer les questions

- Prendre le temps de relire et de rappeler les remarques préalables contenues dans le questionnaire.

Organisation de la séance

- La liste des questions est un document de 28 pages.

- Pour limiter les impressions sur papier il est donc préférable d'utiliser le document électronique (écran d'ordinateur ou de projection vidéo).

Répondre au questionnaire

- L'objectif est de remplir le questionnaire en 2h00. Si une réponse tarde à venir, passer à la question suivante vous pourrez y revenir en fin d'entretien.

- A la fin de chaque thème, nous vous conseillons de faire une pause. Traiter 119 questions en une fois est beaucoup !

Un temps d'échange des idées

- Si vous avez un désaccord sur une réponse, vous pouvez en faire part à l'URVN, mais il est préférable de ne pas engager une grande discussion.

- L'humour n'est pas exclu si les questions recueillent beaucoup de "non". Il est bien plus facile de progresser quand on commence avec peu !

- C'est aussi le moment opportun pour rédiger une question pouvant mettre en valeur une expérience locale. Cette expérience locale pouvant faire l'objet d'une mise en ligne sur le site internet du Baromètre à titre d'exemple de réalisation.

N'hésitez pas à organiser de nouvelles rencontres pour éclaircir certains points.

6. Clôture de l'entretien et envoi des réponses à Cohérence

- Apposer les signatures et dater les trois exemplaires.

- Il est indispensable que l'association et la mairie conservent une copie de la grille des réponses.

- Avant de retourner le document vous pouvez noter vos remarques et vos suggestions à la dernière page de la grille des réponses.

- Si vous souhaitez que votre nom ne figure pas sur le site du Baromètre n'oubliez pas de le préciser.

- Retourner le document papier à l'adresse indiquée et le cas échéant la version électronique à l'adresse urvnpac.contact@gmail.com
- Si vous disposez de temps, engagez des échanges et surtout prenez date afin de prolonger cet entretien par des actions.

7. Et après...

- Informer la population des réponses de la commune (par voie de presse ou lors d'une réunion publique).
- Le site internet du baromètre permet de publier les objectifs que se donne la commune pour apporter des réponses positives aux questions du Baromètre. C'est une nouvelle occasion de réunir les associations pour définir ces objectifs et les faire apparaître sur le site du Baromètre.
- Le site internet et son forum vous permettent d'accéder aux informations et d'échanger pour la mise en oeuvre de réponses appropriées aux questions du Baromètre.
- Vous pouvez également réfléchir à la mise en place d'un Agenda 21 sur la commune ou l'intercommunalité. La Page "En savoir plus" du site Internet (page bretagne) vous permettra d'approfondir ce sujet.

Pour vous accompagner, l'URVN en partenariat avec les associations locales et/ou spécialistes des domaines mis en valeur dans ce questionnaire, propose des accompagnements et formations sur les sujets qui auront retenu votre attention.

Comprendre les notions et les enjeux pour votre collectivité

Par un travail concerté nous souhaitons ainsi faciliter la mise en perspective des enjeux du développement durable et solidaire et vous permettre de vous approprier ces notions pour la gestion quotidienne de vos collectivités.

Organisation et culture partagée

L'objectif est de développer au sein d'un groupe d'acteurs une culture partagée du développement durable et solidaire : processus de construction du concept, grands principes, état des lieux, réponses existantes et appropriées, pratiques courantes, méthodologies.

Les questions fréquemment posées et les difficultés que vous pouvez rencontrer lors de l'entretien

Questions: "Pourquoi ne pas avoir utilisé des indicateurs plus précis, plus quantitatif, type INSEE ?"

Informations: L'approche voulue par URVN est plus qualitative que quantitative. Cette approche est destinée à indiquer et à impulser une dynamique de développement durable. Elle n'est pas comparable à celle des Agenda 21, SCoT ou autres documents d'aménagement qui nécessitent des indicateurs chiffrés de type INSEE. Nous voulions également que ces indicateurs soient compréhensibles par tous.

Questions:"Ma commune est rurale, le questionnaire semble plus avantageux pour une commune urbaine!"

Ou

"Ma commune est trop petite pour qu'il soit possible de répondre positivement à cette question!"

Informations: Le nombre de questions et le barème des points qui seront attribués permettront de corriger les distorsions possibles en tenant compte de la spécificité de la commune.

Questions:"Votre commune sensibilise-t-elle ou incite-t-elle ? "

Réponse de l' élu:

OUI parce que nous rappelons régulièrement la nécessité de..."

ou

"OUI nous soutenons parce nous approuvons.... etc..."

Informations: La sensibilisation ou l'incitation implique une formalisation et une communication vers toute la commune et cela de manière répétitive...

Questions: *"Nous répondons OUI, parce que l'association XXX que nous subventionnons réalise" ... etc...*

Informations: Si une association agit pour la commune la réponse peut-être OUI à condition que les actions soient réellement faites au nom de la commune et destinées à tous les habitants de la commune (pas uniquement aux adhérents de l'association).

Questions: *"Nous avons déjà réalisé d'importants investissements dans ce domaine..."*
"Nous pourrions répondre OUI à 80% ..."

Informations: La réponse NON peut paraître frustrante dans un tel cas. Nul n'est parfait, quelques NON constituent une garantie d'objectivité. Il faut rappeler que le Baromètre est mis en place pour évaluer une dynamique... Une réponse NON constitue une marge de progression à la prochaine évaluation. Vous pouvez également remplir la case commentaire pour préciser le choix de réponse.

Questions: *"Nous avons l'impression que la commune est notée...."*

Informations: Ce n'est absolument pas l'objectif de cet outil et de l'URVN. Il est impossible de donner une note au regard des défis du développement durable. La représentation des résultats adoptée sur le site du Baromètre ; le barographe du développement durable (il sera mis en ligne à partir du 4^{ème} trimestre 2010) ; permet de donner une indication sur l'engagement des actions des collectivités à l'échelle du territoire communal.

Communiquer ce projet sur le territoire

Il est demandé aux associations et aux citoyens de participer à un effort collectif qui consiste à contacter les maires des communes pour remplir le questionnaire.

Vous pouvez également informer la presse et les radios locales de votre démarche afin de faire connaître le site internet au plus grand nombre de citoyen. Un communiqué de presse peut vous être transmis sur demande auprès de l'URVN.

Nous remercions chaleureusement toutes les associations qui s'engagent pour le Baromètre du Développement Durable et Solidaire en PACA.

Pierre APLINCOURT - Président de l'URVN PACA

Pour le Conseil d'Administration

Pour obtenir plus d'informations :

www.barometredudeveloppementdurable.org ou www.urvn.fr

URVN :

Agir ensemble pour des territoires durables en PACA avec le Baromètre du Développement Durable !

Adresse: 60 rue St Ferréol 13001 MARSEILLE
Nous contacter: Tel: 04.91.33.44.02 Fax: 09.65.34.51.00
Courriel: urvn-paca.contact@gmail.com
Site internet: www.urvn.fr